



Ecole Elémentaire Jean-Jacques Rousseau
31 route de Margency
95600 Eaubonne
<http://blog.ac-versailles.fr/elemjjrousseau>
☎ 01.39.59.09.99
✉ 0952102u@ac-versailles.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2016

Présents : **Parents :** Mme Antoniotti, Mme Bach, Mme Breton, Mme Kianian, Mme Martinet, Mme Meunier, Mme Paula, Mme Florus, Mme Viene, Mme Kermaïdic, Mme Amadou / **Municipalité :** Mme Jacob, M. Beggard; **Enseignants :** Mme Farnetti, Mme Gachignard, Mme Legrand, Mme Marie, Mme Marsoulaud, Mme Moreau, Mme Peis, Mme Redon, Mme Veys, Mme Bruno, M. Rebuffel, M. Claudé; **Excusés :** M. Guyot, Mme Vidal, Mme Lopes, Mme Gobain

VIE SCOLAIRE ET BILAN DE LA RENTRÉE :

Présentation de l'équipe enseignante et effectifs des classes

Classe	Eff.	Dont Ulis
Cpa Mme Marie	26	1
CPb Mme Moreau	28	
CE1/CE2 Mme Legrand	27	2
CE1a Mme Redon	27	

Classe	Eff.	Dont Ulis
CE1b M. Rebuffel	28	1
CE2 M. Claudé et Mme Veys	30	2
CM1a Mme Farnetti	28	1

Classe	Eff.	Dont Ulis
CM1b M. Guyot et Mme Peis	27	1
CM2a Mme Vidal	28	
CM2b Mme Gachignard	29	1

Validation et modalités de diffusion du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est approuvé et sera distribué aux élèves.

Modalités de surveillance lors des récréations

Les horaires des récréations sont : 10h – 10h15 et 15h- 15h15. Il y a une cour pour les CP, CE1 et une cour pour les CE2, CM1, CM2. La surveillance est assurée par 3 enseignants de façon active (1 pour la 1ère cour, 2 pour la 2ème). Certains points sensibles des cours demandent une vigilance renforcée.

Modalités de gestion de conflits: qui contacter ? Quoi faire ?

En cas de conflits, l'élève doit aller voir une personne de service, il peut aussi en parler à son enseignant ou au directeur en dernier recours. Il est rappelé que le directeur n'est pas le supérieur hiérarchique des enseignants. Un travail de prévention est effectué au sein de l'école : les règles de vie ont été lues et expliquées en classe, du travail sur les valeurs et le respect est fait tout au long de l'année en éducation morale et civique. La liaison est faite avec les différents intervenants du temps périscolaire. Un échelonnement des sanctions en fonction de la gravité a été mis en place. En ce qui concerne les parents, le protocole reste le même : RV avec l'enseignant puis avec le directeur si nécessaire, l'APEJRR pouvant servir de médiateur si le parent en éprouve le besoin.

Le lundi 28 novembre, l'APEJRR a organisé une réunion à la bibliothèque de l'école élémentaire de 20h45 à 22h45 afin de réfléchir à ce qui pourrait être mis en place pour aider les enseignants dans ce travail de prévention.

Résultats des élections des délégués de parents d'élèves

Un bon taux de participation cette année : 58,76 % de votants. Nous remercions tous les parents qui ont votés ainsi que l'école pour leur implication.

Élection des délégués de classe et modalités des réunions, venue des délégué-e-s ?

Les élèves ont élu deux délégués par classe, un garçon et une fille. Les élèves ont pu voter avec l'isoloir et l'urne de la mairie. Une réunion des délégués aura lieu à chaque période. Un budget de 100€ leur sera alloué pour l'achat de jeu de cours notamment.

Orientation des fonds de la Coopérative scolaire et de la coopérative de classes

Au 7 novembre 2016, il y a sur le compte de l'école : 2801 € 09, sans compter l'argent de la coopérative de classe et des photos qui n'est pas encore comptabilisé. La coopérative de classe est facultative. Merci beaucoup aux familles pour leur participation, cela permet d'enrichir le quotidien de la classe et permettra de financer en partie les sorties scolaires et différents projets.

Bilan de la rentrée

La rentrée a été satisfaisante, bien qu'un peu compliquée avec les différentes mesures de sécurité imposées par le plan Vigipirate et les nombreux changements sur l'école.

Devenir du gardien

La municipalité a mis en place un groupe de travail afin de réfléchir sur la fonction de gardien et ses missions. Pour le moment 1 départ à la retraite n'a pas été remplacé et les réflexions s'orientent vers un partage en 3 fonctions : agent d'équipement (7h-17h), gardien d'équipement (17h-23h), gardien d'astreinte (nuit et week-end). Les gardiens tourneraient dans la ville à l'aide de véhicule mis à disposition par la municipalité.

PROJETS PÉDAGOGIQUES :

Premier bilan ULLIS et inclusion dans les classes

Les enfants ont fait leur rentrée dans leur classe respective déterminée selon leur âge. L'idée est qu'ils aient un sentiment d'appartenance au sein de leur classe. Les élèves retournent dans la classe ULLIS pour travailler de façon adaptée. La répartition entre le temps dans sa classe et celui dans la classe ULLIS est propre aux besoins de chaque enfant. Toutefois, en comparaison aux années précédentes, ils restent tous plus longtemps dans leur classe de référence. Il y a eu l'embauche d'une AVS supplémentaire depuis octobre, ce qui fait 2 AVS pour le dispositif ULLIS (dont 1 à 20h par semaine). Les élèves se sont très bien adaptés à ce nouveau fonctionnement. Leur fatigabilité est davantage prise en compte. Le bilan est positif.

La carte scolaire

La carte scolaire est discutée cette année au sein de la mairie. Réflexions autour d'une limitation des arrivées sur l'école Jean Jacques Rousseau ou d'une ouverture de classe car les effectifs restent élevés avec une moyenne de 28 élèves par classe. La mairie n'envisage pas de changer la carte scolaire pour la rentrée 2017. Un nouveau découpage serait fait pour la rentrée 2018 avec l'ouverture d'une école modulaire au Sud d'Eaubonne : les enseignants et les parents tombent d'accord sur la nécessité d'être vigilants afin de permettre le maintien d'une mixité sociale et culturelle dans chaque établissement. Selon les effectifs, une ouverture de classe peut être envisagée sur l'école Jean-Jacques Rousseau dès la rentrée 2017.

Changements des programmes

L'idée est de donner le temps au temps avec des programmes un peu moins denses. Les cycles ont changés. Le CE2 fait désormais parti du cycle 2 et la classe de 6ème fait partie du cycle 3. A partir de cette année, le LSUN (livret scolaire unique numérique) va être mis en place mais il n'est toujours pas disponible et nous avons très peu d'informations dessus. Il serait normalement disponible en décembre, le premier livret scolaire devrait donc arriver fin janvier.

Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires APC

Ils ont lieu essentiellement le midi, parfois le soir, les mardis, mercredis ou jeudis. Les enseignants définissent des objectifs qu'ils vont travailler avec des petits groupes de 4 ou 5 élèves pendant 45 min ou 1h30 en fonction des groupes.

Stage de remise à niveau durant les vacances d'Automne

Le stage n'a pas eu lieu car il n'y avait pas assez d'enseignants volontaires.

Enseignement de l'informatique, TNI

Cela fait partie des enseignements abordés au sein des classes. La salle informatique est équipée de 15 ordinateurs mais tous ne fonctionnent pas correctement. La connexion internet est très mauvaise et donc inutilisable avec les élèves. La municipalité nous signale que nous sommes le prochain établissement scolaire en liste pour être équipé de la fibre, ce qui devrait résoudre nos soucis d'internet. La demande d'un nouveau TNI pour la deuxième classe de CM2 a été faite. Une réponse sera apportée par la mairie en début d'année, après le vote des budgets. La municipalité nous informe qu'ils ont pour objectifs à long terme d'équiper toutes les classes d'Eaubonne de TNI à raison d'1 à 2 classes par école et par an.

Liaison GS/CP, liaison CM2/6^{ème}

Une liaison GS/CP sera mise en place, mais elle sera un peu moins importante puisque la GS et le CP ne font plus partis du même cycle. Un travail CM2/6^{ème} est en cours dans le cadre des nouveaux cycles : 1 réunion entre les enseignants CM2-6^{ème} déjà effectuée, 3 sont en prévision.

Ateliers goûteux

Les ateliers vont commencer à partir du 18 novembre avec les classes de CE1.

Les projets de classe

Différents projets : la sécurité routière, le salon du livre, le projet Musique avec une représentation en fin d'année, Ecole et Cinéma, les jeux d'Eaubonne, intervention de M. Laporte sur les droits de l'enfant.

Classes auto-gérées

Une classe découverte pour les deux classes de CE1 avec 4 parents accompagnateurs pour les activités de la vie quotidienne et 2 animateurs sur place : séjour de 5 jours en Charente Maritime, des activités de bord de mer et une visite du zoo de la Palmyre sont au programme. Une aide de la mairie a été validée mais pas encore votée. Ce séjour aura lieu du 24 au 28 avril 2017. Le coût est de 280 euros/ enfant maximum (réduction en fonction de la subvention mairie, selon le quotient familial).

Sorties pédagogiques

Quelques sorties ont été réservées : Versailles, Albert dans la Somme, musée Rodin à Meudon, musée de l'air et de l'espace du Bourget.

Manifestations culturelles et sportives

Les jeux d'Eaubonne. Ecole et Cinéma (Trois films dans chaque cycle). Patinoire au mois de décembre (CM1 et CM2). Activités sportives avec intervenants (Les intervenants sont présents le jeudi et le vendredi matin. D'autres créneaux sont possibles au gymnase, sans intervenant). Les CE2 terminent leur cycle de natation. Participation au salon du livre

Budgets cars

Le budget sera le même que pour l'année 2016 soit 4 000 euros.

Festivités de fin d'année

Possibilités d'après-midi récréatives, de représentations, de spectacles. Pas de kermesse.

Temps périscolaires

Effectifs, taux d'encadrement et organisation des services

Hausse de la fréquentation de 30% des accueils et de la pause méridienne. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 16 élèves. Le décret prévoit un adulte pour 18 élèves, il n'y aura donc pas de changement. Un assouplissement des horaires sur l'accueil du soir a été mis en place : 18h, 18h15, 18h30 et 18h45. Le recrutement est difficile. La constitution d'un pôle de remplaçants est en projet afin de pallier aux absences qui posent problèmes. Un programme des activités est défini. Concernant les études, sur l'école Jean-Jacques Rousseau, l'encadrement est d'un enseignant pour 15 élèves. Plusieurs parents se sont plaints de la gestion des PAI sur le temps péri-scolaire, notamment la trousse de médicaments non présente pendant le temps de centre de loisirs des vacances scolaires. Les parents sont encouragés à se manifester auprès de la mairie

Modalités de gestion de conflits

En cas de chamailleries, pas de transmission systématique aux parents. En cas d'incident plus important, il existe un cahier de transmission. En cas de problème, il faut prendre rendez-vous dans un premier temps avec la coordinatrice et, dans un deuxième temps, envoyer un mail à la mairie.

Travaux

Point sur l'avancée des travaux

L'installation des buts de handball devrait se faire au plus tard pendant les vacances de Noël. Les robinets ont été commandés ainsi que les distributeurs de papier toilette. Il y aura un distributeur feuille à feuille dans chaque cabinet.

Travaux à prévoir

La sonnerie de fin de cours est en mauvais état et ne s'entend pas. Il n'y a pas de sonnerie spécifique et audible pour donner l'alerte lors des exercices du PPMS (intrusion, confinement). La mise en place d'un signal sonore et l'occultation des fenêtres est envisagée grâce à un budget débloqué par l'état. La commande de nouveaux bancs et de nouvelles poubelles est en cours depuis l'été 2016. La cabane a été retirée de la cour et n'a pas été remplacée. La municipalité se renseigne pour un éventuel remplacement. Des tracés dans la cour pourront être effectués : à définir avec les délégués des classes. Les barrières devant l'école sont dangereuses car instables mais il est impossible ni de les déplacer, ni de les retirer en raison du plan Vigipirate. Les barrières Vauban sur la pelouse seront retirées au plus vite. Il est demandé le rajout de terre pour recouvrir les racines des arbres afin d'éviter que les enfants trébuchent. La réfection de la cour (grandes flaques d'eau en cas de pluie) n'est pas envisageable : coût trop important. Les verrous défectueux des toilettes ont été remplacés.

Projet Téléthon

Rien n'est prévu.

Fin du conseil d'école 21h20.
Signature des parents